

CHARTRE PROJET ECO RESPONSABLE
MILLENAIRE CAEN 2025



Pour un Millénaire responsable

Nom du projet	
Porteur du projet	

3 objectifs partagés d'un projet éco-responsable et leurs engagements opérationnels

1. Gestion des ressources et des déchets

- Faire le choix d'un site adapté et respectueux de son environnement ;
- Gérer les déchets : réduire, trier et réemployer ;
- Contrôler sa gestion d'eau et d'énergie : qualité des ressources et réduction de la consommation.

2. Implication des acteurs locaux et inclusion des publics

- Intégrer les intervenants et partenaires locaux ;
- Favoriser l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou éloignées ;
- Encourager la solidarité locale et l'emploi local.

3. Communication et évaluation

- Réaliser une communication ciblée et adaptée en utilisant des supports de communication écoresponsables ;
- Inclure les démarches écoresponsables dans le bilan du projet.

Adhésion à la Charte

En signant cette charte, le porteur de projet respectera les objectifs et les engagements énoncés. Il s'engage à ce que les actions mises en place contribuent à la réalisation d'un projet respectueux, responsable et durable.

A l'issue de sa manifestation, le porteur de projet fournira une évaluation complète et un bilan détaillé des actions menées.

Fait en deux exemplaires originaux, à Caen,

Le porteur de projet
(Nom, Prénom)

Le GIP Millénaire Caen
CHEDOTAL Jean-Christophe
Directeur du GIP

A Caen, le
(Signé et daté)

A Caen, le (Signé et daté)

La démarche écoresponsable dans le cadre d'un projet Millénaire

Vous êtes en train de mettre en place un projet pour fêter le millénaire de Caen. Mille ans d'histoire, de l'époque médiévale à aujourd'hui. Durant ces milles années, la ville n'a cessé d'évoluer, ses projets et ses ambitions aussi. Aujourd'hui, le développement durable et l'imagination de la ville de demain font partie des grands axes de développement de la ville aux cent clochers. En célébrant son millénaire, vous vous devez de représenter cette démarche aussi complexe qu'indispensable.

Concrètement, vous affirmez votre engagement écoresponsable à travers votre projet par la signature de cette charte. Cette charte d'écoresponsabilité a pour objectif d'appuyer votre engagement sur des valeurs partagées. Cette charte ne se veut, ni restrictive, ni contraignante, bien au contraire. Elle a vocation à contribuer à fêter les mille premières années de la ville tout en s'assurant de pouvoir fêter au moins les mille prochaines.

Cette charte s'articule autour de 3 axes majeurs : la gestion des ressources et des déchets, l'implication des acteurs locaux et l'inclusion des publics, ainsi que la communication et l'évaluation de votre projet.

L'équipe Projets du millénaire est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche écoresponsable. Vous avez également un livret en version numérique « 50 actions pour organiser des éco évènements » qui pourra vous donner de nombreuses pistes.

Merci à vous,

L'équipe GIP millénaire